

Déclaration du collège des bourgmestre et échevins

du 22.11.2011

Dans les années à venir, la ville de Dudelange va connaître de grands changements. Après une période d'études et de planification, les chantiers, grues et pelles vont marquer le visage urbain de Dudelange. Assurément, ce ne sera pas une période confortable à vivre, mais ce sera une phase indispensable de la modernisation de Dudelange et de l'organisation de son avenir.

La majorité sortante à l'Hôtel de Ville s'était présentée aux électeurs avec la volonté de poursuivre son travail dans l'intérêt de Dudelange. Le LSAP avait souhaité obtenir une mission expresse de la part des électeurs et partant de bénéficier d'une situation politique claire. Avec un pourcentage de 54 % des voix et 10 sièges sur un total de 17 au conseil communal, la nouvelle ancienne majorité dispose d'un large soutien de la population locale, nécessaire pour continuer son travail dans l'intérêt de tous les citoyens de Dudelange avec un nouvel élan et consciente de son but, le tout dans le respect mutuel et en collaboration avec l'opposition et toutes les forces vives de la ville. En dépit des différences entre les programmes des partis représentés au conseil, l'intérêt commun devrait continuer à prévaloir. Il est certes douloureux pour les concurrents politiques du LSAP d'avoir si nettement manqué le but qu'ils se sont posé, à savoir briser le règne exclusif du LSAP à Dudelange. Cependant, cette circonstance ne devrait pas nous amener à un durcissement des fronts politiques. Dudelange est tributaire de la collaboration et des idées de nous tous. Comme auparavant, les chamailleries stériles entre partis ne devraient pas avoir droit de cité dans la nouvelle période de législature au sein de notre conseil communal. Tous les partis représentés au conseil seront de ce fait équitablement représentés dans les diverses commissions consultatives et dans les comités. La politique d'ouverture pratiquée dans la société civile locale sera poursuivie dans le sens d'une démocratie vivante basée sur la participation de tous. La construction du Dudelange de demain est inconcevable sans la participation active de nos citoyennes et citoyens.

Osons plus de démocratie. Forum des citoyens, conseil communal des enfants et des jeunes, du point de vue thématique ou dans les différents quartiers, comités d'accompagnement dans la planification de la ville et dans le quartier

Neischmelz : nous allons discuter ensemble, condenser et concentrer les énergies et pour faire avancer plus encore notre ville.

La politique des années à venir sera déterminée par un champ économique et social incertain et probablement moins positif. La crise européenne due à l'endettement étatique, les spéculations sur les marchés financiers et la politique d'austérité dans beaucoup d'Etats de la zone Euro font ressurgir le danger d'une récession internationale. Des états d'urgence sociaux et des impasses financières ne sont pas exclus. Ces tendances négatives ne s'arrêteront probablement pas aux portes du Grand-Duché. Compte tenu de cette évolution menaçante, l'administration communale de Dudelange mise résolument sur une politique budgétaire et financière durable et orientée à moyen terme. A la fin de l'année 2011, la dette communale globale s'élève à 1,23 millions d'euros ce qui correspond à un endettement de 640 euros par tête d'habitant (contre 652 euros à la fin 2005). Les réserves se montent à 6 millions d'euros, et on peut s'attendre à des recettes d'impôts supplémentaires d'au moins 4 millions d'euros pour l'année 2011. Si nous comparons cette situation à celle d'autres communes du pays, nous pouvons raisonnablement affirmer que nous disposons d'un excellent point de départ pour d'importants investissements dans les années à venir. L'établissement du budget se fait sur la base de l'élaboration d'un plan financier pluriannuel, selon les données nationales et suivant évaluation des coûts d'investissement et consécutifs. La Ville de Dudelange ne va pas financer sa prospérité actuelle sur le dos des générations futures. La majorité dans ce conseil communal va essayer de réduire l'adaptation des taxes communales à un minimum, par une augmentation de l'efficacité administrative. Les familles à faible revenu vont bénéficier comme avant d'un soutien financier équitable. Afin de stimuler le secteur de la construction des bâtiments, l'impôt financier sur les terrains non utilisés sera augmenté. La nécessité de présenter le budget communal ordinaire en équilibre détermine une politique de personnel prudente et un contrôle rigoureux des dépenses de consommation (courantes) communales. Des services publics supplémentaires ne sont pas concevables sans économies et recettes supplémentaires. Le nombre des débiteurs de la commune va être réduit de manière conséquente.

La majorité et le collège des bourgmestre et échevins ont des comptes à rendre en premier lieu par rapport à leur programme électoral. Celui-ci représente un contrat entre eux et les habitants de Dudelange et constitue une base solide pour une politique de progrès dans les domaines de la cohésion sociale, de la

responsabilité écologique et de la dynamique économique. Le LSAP a divisé son programme en 120 points. Ceci est notre directive pour la politique des années à venir. Notre respect de l'électeur nous y oblige.

Bien entendu, le collège des bourgmestre et échevins va rester ouvert aux idées nouvelles, aux adaptations et compléments, provenant autant du côté de la majorité que du côté de l'opposition. Personne n'a le monopole de la vérité et personne n'est infaillible. Par ailleurs nous ne disposons pas de moyens financiers illimités. Nous allons examiner sans restriction et avec la plus grande objectivité les propositions reçues quant à leur valeur, leur faisabilité pratique et les possibilités de financement. C'était ainsi par le passé, et ce sera ainsi à l'avenir.

Agenda Diddeleng 2017

Notre programme d'action pour la période 2012 – 2017 nous guide dans la planification et la réalisation de la vision de Dudelange comme ville de la durabilité. Nous poursuivons une politique de développement urbain, intégrative, créative et orientée vers l'avenir, qui offre à toutes les citoyennes et tous les citoyens une haute qualité de vie et leur donne la possibilité de participer activement à tous les aspects de la vie en ville. Les différents quartiers de la ville sont une base solide pour la transformation durable de Dudelange. Un accent particulier sera mis sur la revitalisation et l'extension du centre-ville, ainsi que sur la modernisation et l'assainissement des anciens quartiers Schmelz et Italie, en relation par ailleurs avec le projet « Neischmelz », conçu comme un véritable quartier modèle pour le 21^e siècle.

Nos habitants et nos visiteurs considèrent Dudelange comme une ville accueillante où il fait bon vivre. Le but de notre planification urbaine doit consister à consolider ce profil et l'associer à des taux qualitatifs d'emploi et de croissance économique. Nous voulons préserver le mix social existant et développer plus encore la conception de Dudelange comme un chez-soi pour chacun.

La diversité sociale, la coexistence de générations diverses, la tradition industrielle et la diversité culturelle confèrent à Dudelange sa propre forte identité. En tant que centre de développement régional nous sommes commis à la coopération régionale de part et d'autre de la frontière. Dudelange se trouve dans un rapport de tension entre tradition et modernité. Nous voulons conserver tout ce qui mérite d'être préservé et transformer ce qui doit être modifié. Le

développement futur de la ville doit s'orienter et se mouvoir dans ce large champ de tension.

L'élaboration d'un plan directeur pour la nouvelle utilisation des anciens bâtiments d'Arcelor, dans le Sud de la ville, nous offre l'occasion unique d'intégrer les trois éléments de la durabilité (écologie, affaires sociales, économie) dans un nouveau concept de planification urbaine novatrice et participative. A cet effet nous allons entrer dans un réseau européen de planification urbaine durable et démocratique et nous faire conseiller, ensemble avec le fonds de logement de l'Etat, par l' »Institut für angewandtes Stoffstrommanagement « de la « Fachhochschule Trier » (IfaS).

L'utilisation intelligente et judicieuse des courants matériels et énergétiques constitue l'épine dorsale du développement durable. Il est important de reconnaître les potentiels, d'optimiser les processus et de créer de la plus-value.

Dans le discours inaugural du collège des bourgmestre et échevins, nous voulons nous limiter aux accents essentiels de notre programme pour la nouvelle période de notre mandat politique. L'agenda « Dudelage 2017 » sera publié en annexe de la déclaration du collège des bourgmestre et échevins.

Les accents principaux de la politique communale 2012 – 2017 sont fixés dans les cinq chapitres suivants :

1. Famille et enfants
2. Affaires sociales, Economie et Commerce
3. Mobilité
4. Environnement et Energie
5. Vie sportive et associative

1. Famille et enfants

Dudelage est une ville propice pour l'épanouissement des familles et des enfants. L'organisation scolaire, les infrastructures sportives, culturelles et relatives aux loisirs sont aiguillées sur les besoins des jeunes. L'extension des structures d'accueil communales garantit une politique de la jeunesse et des enfants globale et coordonnée, en accord étroit avec tous les protagonistes publics et privés. L'assistance des parents à travers le projet Babyplus et l'école des parents vont promouvoir l'environnement familial favorable à

l'épanouissement des enfants. Les structures d'accueil communales seront encore élargies. La Ville assume le rôle d'intermédiaire pour les contacts avec les assistants maternels et les babysitters. Les services des cantines et maisons relais seront étendus à l'éducation précoce. Les maisons relais renforceront leurs liens avec les associations locales. Dans la rue du Parc, la Municipalité va gérer elle-même une crèche qui va offrir des horaires plus flexibles. L'éducation à la santé dans le domaine Jeunesse et Enfants sera élargie. Une école primaire complète avec maison relais, hall sportif et bassin d'apprentissage de la nage va être créée dans le nouveau quartier « Lenkeschléi ». L'entretien, l'assainissement et la modernisation des bâtiments scolaires existants se fera sur la base d'un plan d'action quinquennal. La transformation des cours d'école adaptées aux besoins des enfants va être poursuivie. Les différentes écoles vont bénéficier d'une plus grande autonomie. Des concours entre les écoles sont destinés à promouvoir l'idée de la durabilité. En vue de l'amélioration des capacités du transport des enfants, un bus scolaire supplémentaire va être acheté. Dans le cadre de l'extension de la Cité jardinière, un jardin scolaire va être créé à l'école Centre. Le collège a l'intention par ailleurs d'aménager des aires de jeux « indoor » et la création d'une aire de jeux d'eau.

L'année prochaine, une résidence pour étudiants sera créée au voisinage direct de la gare centrale de Dudelange. Des activités d'animation et des points de rencontre pour les enfants mais aussi pour les adolescents seront créés dans les différents quartiers. La création artistique sera encouragée. (« Art à l'école »). Un point de rencontre culturel alternatif est également prévu. Le parc de skating va être partiellement couvert. A côté du conseil communal des enfants, un parlement communal des jeunes va être créé.

2. Affaires sociales, Economie et Commerce

La Ville de Dudelange est tenue à la solidarité et à la justice sociale. La participation aux initiatives d'emploi sera élargie afin d'augmenter la capacité d'emploi. Des postes d'emploi assurés et convenables devront être créés sur le territoire de la ville. En contact régulier avec les employeurs locaux et l'Office d'emploi national, nous voulons assumer un rôle d'intermédiaire dans l'offre et la demande d'emplois. Les créations de nouvelles entreprises seront encouragées. Ceci vaut également pour l'alimentation de proximité dans les différents quartiers. En tant que deuxième plus grand employeur de Dudelange, l'administration communale poursuivra une politique d'emploi et de formation

active. Une attention particulière sera portée à la situation des chômeurs plus âgés et des personnes handicapées.

L'Office social va obtenir de la commune le soutien nécessaire pour accomplir pleinement sa mission légale.

Des logements sociaux supplémentaires seront mis en vente et offerts en location sur le territoire de la ville de Dudelange dans les années à venir. Le collège des bourgmestres et échevins mise sur la poursuite de la collaboration avec le SNHBM et le Fonds du Logement. Dans le cadre du regroupement des services sociaux dans un centre social situé dans la rue du Commerce, plusieurs logements de secours pour familles seront créés. Dans les grands projets de construction, un dixième des logements sera réservé à la construction de logements subventionnés par l'Etat. Ceci vaut pour les projets prévus à « Lenkeschléi » et dans le centre-ville. Dans le plan directeur du projet « Neischmelz », l'attention sera portée sur une offre plus large de logements à prix abordables de vente et de location. La politique actuelle de création de réserves publiques de terrains sera poursuivie partiellement par le biais de l'application du droit de préemption prévu par la loi.

La commune est prête à intervenir comme intermédiaire afin de procurer des logements privés vacants aux personnes intéressées.

En collaboration avec la Croix Rouge, une « épicerie sociale » va être créée à Dudelange. Le développement de Dudelange en tant que site économique et commercial sera géré en élargissant le périmètre des zones régionales et nationales et par le réaménagement du centre-ville comportant de nouveaux espaces commerciaux d'une surface totale de 3.500 m². Les premiers jalons ont été posés tant dans le domaine de la logistique que dans celui des technologies de la Santé. Des activités économiques supplémentaires pourront s'exercer à Koibestrachen dans le Nord, tandis que les petites entreprises artisanales et un centre de créateurs d'entreprise vont pouvoir s'implanter dans le Sud. A moyen terme, Dudelange pourra devenir centre de l'industrie cinématographique luxembourgeoise, si le gouvernement donne enfin son feu vert.

Le tourisme va devenir un facteur économique supplémentaire. Dudelange ne pourra que gagner en attractivité touristique en tant que ville de la culture, de la photographie et du cinéma. La création d'un hôtel de famille fait partie de notre programme autant qu'un point d'information et des visites guidées dans le cadre d'un concept global relatif au tourisme culturel. La beauté de la nature à

Dudelange devra être valorisée par le biais d'un site d'accueil au parc naturel « Haard ».

L'année prochaine, le collège des bourgmestre et échevins va entamer des négociations avec des personnes potentiellement intéressées en vue de la vente de la partie commerciale du service Gaz et Eau de la Ville. Les prescriptions réglementaires rigides et la concurrence croissante nous obligent à faire ce pas décisif. L'infrastructure du réseau de gaz va rester en possession de l'administration communale.

3. Mobilité

Le développement de la ville et la planification du transport sont étroitement liés entre eux. En relation avec la révision du plan d'aménagement général, le concept général de la circulation sera lui aussi revu et actualisé. La mobilité « douce » et les transports publics de personnes auront la priorité dans les déplacements à l'intérieur de la ville. Le collège va s'engager pour l'instauration d'un tram devant desservir les courts trajets sur les rails existants entre Volmerange-les-Mines et Bettembourg, et il va intervenir énergiquement à cet effet auprès du gouvernement et des Chemins de Fer nationaux. A titre d'essai, cette solution pourra être appliquée même à court terme sur le trajet menant de la frontière française à la gare Dudelange-Ville. La suppression subséquente des barrières ferroviaires pourra influencer positivement sur le flux de la circulation dans notre ville.

Le plan de circulation du City-bus sera optimisé et le plan d'utilisation d'espace de stationnement sera révisé. Ceci est valable tant pour le parking résidentiel que pour l'espace de stationnement public. L'interdiction de stationnement imposée aux camions sera élargie à d'autres parties de la ville. La majorité préconise la construction de parkings couverts publics, dans le centre-ville ainsi qu'à proximité du centre culturel et du quartier Italie. Pendant les travaux dans le parking couvert du centre, une partie de l'ancien crassier sera utilisée comme parking provisoire, à condition que le propriétaire soit d'accord. La « Niddeschgaass » devra fonctionner selon le concept shared-space. Pendant les weekends, la rue principale pourra être transformée en zone piétonne.

Dans le nouveau quartier « Neischmelz », la circulation motorisée privée sera soumise à la priorité des piétons et des vélos. Les nouvelles pistes cyclables devront être connectées à d'autres quartiers. Dudelange va faire partie du réseau national des pistes cyclables. Par le biais de différentes actions comme p.ex.

l'aménagement d'installations « Bike and Ride » à tous les arrêts CFL, nous avons l'intention de rendre plus attrayant le cyclisme à l'intérieur de la ville.

D'une manière générale, l'impératif de la sécurité de tous les usagers de la route, surtout à proximité des écoles, va nous guider dans nos décisions. A partir de la prochaine année scolaire nous voulons donner le coup d'envoi au modèle d'essai Pedibus et aux améliorations sélectives. Bien entendu, la commune va persévérer à rénover le réseau routier communal existant et participer à la réfection des routes nationales comme p.ex. la route de Budersberg. Nous allons discuter ensemble avec les services compétents de la police et du gouvernement sur les solutions en vue de l'amélioration du flux de la circulation aux entrées et sorties de la ville. Le collège exige du gouvernement qu'il entame les travaux relatifs à la transformation de la Croix Dudelange/Burange au plus tard en 2013

4. Environnement et énergie

Dans la stratégie durable communale, la protection du climat et l'utilisation circonspecte des ressources naturelles sont d'une importance exceptionnelle. La problématique énergétique sera le thème majeur et la clef centrale de l'avenir de notre société. Nous voulons penser globalement et agir localement. Le concept énergétique de Dudelange va être actualisé et sera complété, grâce aux résultats de l'étude IfaS par un plan d'action pluriannuel relatif à l'assainissement public des bâtiments anciens. L'année prochaine nous avons prévu de créer un cadastre solaire. Sur cette base nous allons instaurer un programme concernant un total de 200 toits. Une utilisation possible de l'énergie éolienne avec la participation de la commune est en cours d'étude. L'éclairage public sera remplacé en étapes successives par des techniques d'économie d'énergie. A côté des subventions communales relatives à l'assainissement énergétique des logements privés, le collège va faire examiner la possibilité d'introduire une garantie de crédit communale. En ce qui concerne les nouveaux bâtiments, la construction d'immeubles à basse énergie devra s'appliquer comme standard minimum tant pour les bâtiments publics que pour les immeubles privés, à condition que la loi le permette. Certains projets de construction dont les travaux d'aménagement de plus grande envergure, seront assujettis à un energy consulting, en premier lieu par le biais de MyEnergy.

Comme nous l'avons déjà mis en évidence, le quartier Neischmelz sera un modèle du point de vue énergétique. L'objectif visé sera un quartier neutre en

CO2. Les résultats de cette expérience devront alors être adaptés et appliqués à l'ensemble de la ville de Dudelange.

Dudelange est une ville verte et elle va le rester. Le plan général de développement devra sécuriser à la fois la bande verte Nord-Sud et protéger les domaines naturels autour de l'agglomération urbaine en tant que zones de loisirs et de biodiversité. En collaboration avec le service de gestion de la Nature nous allons créer un petit centre de protection de la nature sur l'ancien site de l'Affilux.

Afin de sensibiliser les enfants à la protection de la nature et de l'environnement, la zone déjà existante du SPOND sera utilisée comme classe naturelle. Une protection de la nature active sera pratiquée e.a. par le biais du comité SICONA, et le réseautage des biotopes dans l'environnement urbain en fera partie.

5. Sport et associations

Sans ses nombreuses associations actives et dynamiques, Dudelange serait sans doute plus pauvre. Le travail bénévole de toutes ces associations sera soutenu tant financièrement que du point de vue des infrastructures. Des salles de réunion supplémentaires et des entrepôts pour le matériel seront mis à la disposition des associations. Le projet d'un hall polyvalent dans le quartier Neischmelz est en cours d'étude. Les subsides communaux aux associations locales seront examinés selon des critères objectifs et en partie conçus différemment. Le travail avec la jeunesse, les efforts d'intégration et le travail d'organisation de plus grande envergure seront encouragés encore plus. L'administration communale souhaite une ouverture plus importante des écoles et des maisons relais sur la vie associative. Une bourse de bénévolat sera utile si elle est utilisée en conséquence. A travers les publications communales (Gemengeninfo, internet) les associations vont disposer de médias supplémentaires qui vont leur permettre d'atteindre un public plus large. Les associations devront également être déchargées de leur travail administratif courant. Ainsi leurs collectes pourront être organisées par l'intermédiaire d'un bureau de coordination.

Au cours de notre mandat, un accent particulier sera mis sur la rénovation et l'extension des infrastructures sportives. En automne 2012, il est prévu de procéder à la démolition de l'ancienne partie du Centre Sportif René Hartmann. Dans les années à venir, un complexe sportif moderne et approprié sera créé,

comportant une piscine couverte, et couvrant les besoins des sociétés sportives et du Lycée. L'objectif est de réaliser une utilisation rationnelle, plus rentable et plus économique de cette infrastructure, et aussi de mieux intégrer la piscine ouverte. Il est également prévu de construire un mur d'escalade.

Par ailleurs un nouveau terrain synthétique de football va naître à proximité du Stade Aloyse Meyer. Le stade Barozzi quant à lui pourra être pourvu de tribunes de spectateurs. Des études y relatives vont être entamées prochainement. En ce qui concerne le HBD, nous avons prévu de mettre à sa disposition le hall sportif en cours de construction à proximité de l'annexe Alliance du Lycée Technique Nic. Biever. L'installation d'un parc public pour motards et les diverses rencontres sportives dans certains quartiers de la ville complètent notre programme ambitieux dans le domaine sportif. Il n'est certes pas un hasard si Dudelange se plaît à être considérée comme capitale luxembourgeoise du sport d'équipe. Ce titre oblige.

Dans le temps qui nous était imposé, nous n'avions pas la possibilité d'entrer plus dans les détails de notre programme « Dudelange 2017 ». Dans les champs politiques Intégration, Seniors, Culture, Egalité des Chances, Urbanisme, Administration, Santé et Sécurité nous allons mettre des accents nouveaux et novateurs, ceci dans le sens d'une certaine continuité. Ainsi, le dialogue interculturel dans les quartiers sera systématiquement encouragé par l'intermédiaire du Projet « Ensemble ». Les projets d'habitat intergénérationnel et les structures de foyer-logement pour personnes âgées font partie intégrante de notre politique en faveur des 3^e et 4^e âges. Même dans une période de discipline budgétaire, le budget culturel communal sera consolidé à un haut niveau, en mettant un accent particulier sur l'encouragement à la création artistique. Un plan d'action concret intitulé « Dudelange, ville adaptée aux personnes handicapées » sera élaboré en arrangement et en étroite collaboration avec les comités intéressés, et réalisé progressivement par le biais de crédits budgétaires annuels. Dudelange sera aussi la première commune du pays à être dotée d'un chargé de la santé.

La façade de l'église paroissiale va être rénovée et l'espace vert environnant sera réaménagé à l'instar du concept du Parc Emile Mayrisch. Et finalement, l'administration communale soutient et encourage la régionalisation et la professionnalisation plus poussée des services d'incendie et de secours. Les services online pour les citoyens seront élargis et le contrôle du respect des

règlements dans les domaines de la circulation, de l'ordre public et de l'habitat sera renforcé.

« Diddeleng, emmer e Schrett viraus » (La ville de Dudelange, toujours une longueur d'avance), telle est notre devise pour les six années à venir. Nous voulons nous engager pour Dudelange, avec une vision claire et un langage clair. « Mieux vivre à Dudelange », pourquoi pas, et bien entendu le social va prédominer. A une bonne collaboration !

Alex BODRY, bourgmestre

Dan BIANCALANA
1er échevin

René MANDERSCHIED
2ème échevin

Loris SPINA
3ème échevin